

Monsieur le Rédacteur,

A la suite des différents articles sur l'asile parus dans le "Temps" entre le 27 août et le 4/5 septembre, je vous prie de publier dans le courrier des lecteurs la réaction qui suit.

Avec mes remerciements pour votre attention,

Claude Calame

De Christophe Blocher à Jean-Jacques Roth (éditorial du 27.8.05) en passant par les autorités actuelles du canton, il est devenu de bon ton de reprocher aux édiles vaudois des législatures passées un certain laxisme en matière de renvoi de requérants d'asile déboutés ou au bénéfice d'une admission provisoire. C'est oublier que l'«exception vaudoise» est née non seulement d'une conception relativement humanitaire de l'application d'un droit de plus en plus restrictif, mais aussi de la mobilisation et de l'action constante des associations d'entraide qui ont su faire prévaloir les arguments de la solidarité sur la froide détermination de l'administration. Au moment où, par deux fois, Blocher a rompu la collégialité qui le lie aux autres membres du Conseil fédéral pour leur imposer quelques jours plus tard des mesures qui, en matière d'asile, sont en contradiction avec la convention internationale de Genève sur les réfugiés et qui ont suscité la réprobation officielle du Haut Commissariat aux Réfugiés, le combat des Vaudois pourrait au contraire devenir exemplaire. Dans cette perspective du rétablissement d'un droit qui ne livrerait pas les familles ou les individus renvoyés à la répression immédiate et à différentes persécutions, on attend qu'autant au Conseil fédéral qu'au Conseil d'Etat vaudois, les représentants des partis de la «gauche» - à nouveau décriée par un Pascal Couchepin revenu au temps de la guerre froide - brisent le principe de la collégialité pour se désolidariser d'une politique qui est celle de l'extrême droite la plus démagogique. Enfreindre les principes des conventions internationales signées, c'est la politique de George Bush Jr.

Claude Calame

Directeur d'études
Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
Centre Louis Gernet de recherches comparées sur les sociétés anciennes
2 Rue Vivienne
F-75002 Paris

Professeur honoraire de langue et littérature grecques
Université de Lausanne